

PARTICIPATION 2018

Les résultats 2017 du Groupe CARREFOUR France étant en fort recul (-33%), la Réserve Spéciale de Participation (RSP) en sera fortement affectée.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, et sans attendre l'annonce du montant de la RSP, le **SNEC** a adressé un courrier à la Direction pour demander l'ouverture de négociations afin d'octroyer un supplément de participation aux salariés.

Mais notre volonté va au-delà de négocier chaque année un supplément de participation. En effet, cette situation va vraisemblablement perdurer pendant plusieurs années. Par conséquent, nous ne sommes pas enclins à négocier périodiquement des rustines. Le **SNEC** demande à la Direction du Groupe CARREFOUR France d'étudier un autre dispositif de redistribution aux salariés, qui permettrait de mieux pérenniser une rémunération variable digne



**La participation distribuée aux salariés est un des socles de notre entreprise, un des ciments de notre cohésion et de notre sentiment d'appartenance.
La redistribution des fruits de l'entreprise doit perdurer.**